

EMS - Le rapport d'entente de mandat stratégique - Collège 2015-2016

Introduction

Les ententes de mandat stratégiques (EMS) entre chacun des collèges et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (le « Ministère ») définissent la fonction que chaque collège remplit actuellement dans le système d'éducation postsecondaire et la manière dont il s'appuiera sur ses forces actuelles pour concrétiser sa vision et contribuer à la mise en œuvre des objectifs établis pour l'ensemble du système par le Ministère dans son Cadre stratégique pour la différenciation.

Le ministère et l'université se sont engagés à continuer à travailler ensemble pour assurer un système d'éducation postsecondaire qui réalise et soutient l'accessibilité, de haute qualité et des expériences d'apprentissage centré sur l'étudiant, le développement social et économique, la durabilité et la responsabilité financières.

Ainsi que le Ministère l'a souligné tout au long du processus des EMS, des indicateurs et des rapports solides sont essentiels pour atteindre une différenciation accrue, et pour jeter les bases d'une transformation ultérieure en fournissant des données probantes qui alimenteront les discussions et décisions.

Règle générale, les mesures du rapport EMS 2015-2016 reflètent les indicateurs à l'échelle du système du Cadre stratégique pour la différenciation défini par le Ministère. Les collèges et universités ont également la possibilité de fournir une description donnant un aperçu des forces de chaque établissement.

Le Ministère reconnaît que bon nombre de ces indicateurs sont des mesures de substitution et que des indicateurs plus fiables à l'échelle du système seront élaborés en consultation avec le secteur. Le Ministère continuera de collaborer avec les établissements pour renforcer la transparence et l'imputabilité en mettant au point des indicateurs à l'échelle du système. Les rapports EMS seront mis à jour lorsque les nouveaux indicateurs à l'échelle du système seront en place.

Indicateurs 2015-2016 à l'échelle du système

1. Emplois, innovation et développement économique
 - a. Taux d'emploi des diplômés
 - b. Taux de satisfaction de l'employeur
 - c. Nombre de diplômés employés à temps plein dans un domaine entièrement ou partiellement lié à leurs domaines d'études
2. Enseignement et apprentissage
 - a. Satisfaction des étudiants
 - b. Taux d'obtention de diplôme
 - c. Taux de persévérance
 - d. Nombre d'étudiants inscrits à un programme d'enseignement coopératif, de placement clinique, de stage pratique ou d'apprentissage intégré au travail (AIT) obligatoire pour le baccalauréat collégial offert par l'établissement
 - e. Nombre d'étudiantes et étudiants inscrits aux cours offerts en cyberapprentissage par l'établissement et nombre des programmes et des cours offerts
3. Population étudiante
 - a. Nombre et proportion d'étudiantes et étudiants :
 1. handicapés
 2. de première génération
 3. autochtones
 4. francophones
 - b. Nombre et proportion d'étudiantes et étudiants étrangers
 - c. Proportion d'étudiantes et étudiants inscrits à l'établissement qui reçoivent une aide du RAFEO
4. Choix de programmes
 - a. Concentration d'inscriptions dans les universités par spécialité de programme ou majeure
 - b. Part des inscriptions par spécialité de programme ou majeure que détient l'établissement dans l'ensemble du système
5. Collaboration entre établissements pour assurer la mobilité des étudiantes et étudiants
 - a. Demandeurs de transfert de crédits et inscriptions au transfert de crédits
6. Viabilité financière

1. Emplois, innovation et développement économique (EIDE)

Cette composante met l'accent sur le travail de collaboration que fait La Cité Collégiale avec les employeurs, les partenaires communautaires et les régions ou, à l'échelle mondiale, détermine le rôle que doit jouer le collège pour favoriser le développement social et économique et répondre aux besoins des étudiants, de l'économie et du marché du travail.

Le Ministère consultera les établissements sur la proposition d'une liste restreinte d'indicateurs EIDE supplémentaires à l'échelle du système élaborés en collaboration avec le ministère de la Recherche et de l'Innovation (MRI), les Centres d'excellence de l'Ontario (CEO), et MaRS Data Catalyst.

Après consultation auprès des établissements, le Ministère choisira de nouvelles mesures tirées de la liste restreinte. Celles-ci deviendront partie intégrante des futurs rapports EMS. Les mesures supplémentaires serviront de base à un compte rendu de la contribution économique et sociale des établissements aux collectivités locales et à la province.

1a. Taux d'emploi des diplômés

En fonction des résultats liés aux indicateurs de rendement clés déclarés en 2016 :	Pourcentage
Le taux d'emploi des diplômés de 2015-2016, six mois après l'obtention de leur diplôme à La Cité Collégiale, était de :	83,5

Renseignements supplémentaires

Veillez indiquer la méthode, outre les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2016, employée par La Cité Collégiale en 2015-2016 pour mesurer le taux d'emploi des diplômés.

Le Collège utilise les données du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) pour évaluer l'évolution des taux de placement d'une année à l'autre.

1b. Taux de satisfaction de l'employeur

En fonction des résultats liés aux indicateurs de rendement clés déclarés en 2016 :	Pourcentage
Le taux de satisfaction de l'employeur des diplômés de 2015-2016, six mois après l'obtention de leur diplôme à La Cité Collégiale, était de :	87,5

Renseignements supplémentaires

Veillez indiquer la méthode, outre les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2016, employée par La Cité Collégiale en 2015-2016 pour mesurer le taux de satisfaction de l'employeur.

Le Collège utilise les données du MESFP pour évaluer l'évolution des taux de placement d'une année à l'autre.

1c. Emploi dans un poste entièrement ou partiellement lié à leurs domaines d'études

D'après les résultats déclarés dans le profil d'emploi des diplômés de 2015-2016 :	Pourcentage
--	-------------

Le nombre de diplômés de La Cité Collégiale employés à temps plein dans un poste entièrement ou partiellement lié à leurs domaines d'études était de :	47,5
--	------

Renseignements supplémentaires

Veillez indiquer la méthode, outre le profil d'emploi de 2016, employée par La Cité Collégiale en 2015-2016 pour mesurer le nombre de diplômés employés à temps plein dans un poste entièrement ou partiellement lié à leurs domaines d'études.

Le Collège fournit les plus récentes coordonnées de ses diplômés en communiquant avec ces derniers deux mois suivant l'obtention de leur diplôme, et ce, afin d'augmenter le taux de réponse. Ceci étant dit, le Collège utilise les données du MESFP pour évaluer l'évolution du nombre de diplômés employés à temps plein dans un poste lié à leurs domaines d'études.

Faits saillants

Veillez indiquer les faits saillants du travail de collaboration que fait La Cité Collégiale avec les employeurs, les partenaires communautaires et les régions ou, à l'échelle mondiale, pour déterminer le rôle que doit jouer le collège pour favoriser le développement social et économique et répondre aux besoins des étudiants, de l'économie et du marché du travail (en 600 mots maximum).

En 2015-2016, les collaborations de formation avec le marché du travail (secteurs privé et communautaire) se sont poursuivies et de nouvelles ont été conclues notamment avec :

. l'Université Claude Bernard Lyon I (France) pour faciliter la mobilité étudiante dans le cadre de programmes d'échange et l'accès aux diplômés du Collège à la licence professionnelle Métiers de la santé : nutrition, alimentation - parcours alimentation, santé

40 projets de recherche ont été réalisés dans les domaines de la bio-innovation, des arts culinaires, de l'innovation sociale, du marketing, de l'informatique et de construction en partenariat avec 36 entreprises privées et 4 organismes communautaires. En voici quelques exemples : la Fromagerie St-Albert, située à Alfred, pour la refonte de leur menu casse-croûte; Delta DNA In, d'Ottawa pour le développement d'une nouvelle technologie de détection d'ADN dans le sang maternel; Fermes de toit JPC située à Mont-Laurier pour le développement d'un gazébo en kit. Près d'une centaine d'étudiants ont participé à l'un ou l'autre de ces projets.

Depuis septembre 2015, les programmes Journalisme et Relations publiques sont offerts à Toronto selon un mode de livraison chez des employeurs soit Radio-Canada et le journal l'Express.

Une nouvelle plateforme électronique permet aux employeurs d'afficher directement leurs offres d'emploi et permet donc aux étudiants de postuler en ligne.

Les employeurs qui font partie des comités consultatifs de programme ou de familles de programme demeurent une référence incontournable pour orienter les décisions du Collège afin d'assurer la qualité des programmes, dans les apprentissages expérientiels, la pertinence des équipements et les besoins du marché de l'emploi; en plus de favoriser le réseautage avec le milieu.

D'autres activités ont été tenues pour démontrer La Cité dans sa communauté : Foires d'emploi au campus d'Ottawa et celui d'Orléans; Expo-Cité; conférenciers de calibre international (Danièle Henkel, Bruny Surin); activités de réseautage; pour une deuxième année consécutive, hôte du plus grand sommet bilingue Google en Éducation réunissant 1400 participants; deuxième déjeuner-causerie avec les directions des trois conseils scolaires de l'Est; hôte du Forum DRC destiné aux écoles secondaires de la région; rencontres biannuelles du Conseil de l'éducation autochtone et participation accrue du Collège à tous les événements et rencontres pour tisser les liens avec les communautés des PNMI.

2a. Enseignement et apprentissage - Satisfaction des étudiants

Cette composante cible les forces de La Cité Collégiale dans ses méthodes de prestation de programmes, lesquelles diversifient les options d'apprentissage offertes aux étudiantes et étudiants et améliorent leur expérience d'apprentissage ainsi que leur degré de préparation à la carrière. Cette composante porte notamment sur l'apprentissage par l'expérience, l'apprentissage en ligne, l'apprentissage entrepreneurial, l'apprentissage intégré au travail et les possibilités d'échanges internationaux.

2a. Satisfaction des étudiants	Pourcentage
D'après les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2015-2016, le taux de satisfaction des étudiants à La Cité Collégiale en réponse à la question 13 de Capstone « Dans l'ensemble, ce programme vous apporte connaissances et compétences qui vous serviront dans votre future carrière ».	92,2
D'après les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2015-2016, le taux de satisfaction des étudiants à La Cité Collégiale en réponse à la question 24 de Capstone « La qualité générale des expériences d'apprentissage dans le cadre de ce programme d'études ».	87,0
D'après les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2015-2016, le taux de satisfaction des étudiants à La Cité Collégiale en réponse à la question 39 de Capstone « La qualité générale des services du collège ».	78,1
D'après les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2015-2016, le taux de satisfaction des étudiants à La Cité Collégiale en réponse à la question 49 de Capstone « La qualité générale des ressources et des installations du collège ».	83,9

Renseignements supplémentaires

Veillez indiquer la méthode, outre les résultats des indicateurs de rendement clés, employée par La Cité Collégiale en 2015-2016 pour mesurer la satisfaction des étudiantes et étudiants.

La Cité a recueilli la rétroaction des étudiants par le biais de rencontres récurrentes auprès des Conseils de programme et lors de visites ponctuelles de classe par les directions à l'Enseignement. À l'été 2015, le Collège a procédé à l'envoi électronique du questionnaire de rétroaction par cours aux étudiants (taux de réponses : 45%), cette approche s'est poursuivie à l'automne 2015 (taux de réponses : 46%) et à l'hiver 2016 (taux de réponses : 41,5%).

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2015-2016 qui a contribué au maintien ou à l'amélioration de la satisfaction des étudiantes et étudiants. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considérés par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots maximum).

Les nouvelles occasions d'apprentissage expérientiel ont été nombreuses au sein de tous les programmes d'études. Cette approche pédagogique enrichit les connaissances et les compétences du futur diplômé pour mieux le préparer à intégrer efficacement le marché de l'emploi. Voici quelques exemples : la maquette de la nouvelle terrasse dédiée au personnel a été confiée aux étudiants programme Décoration intérieure; une cinquantaine d'étudiants en Techniques des services policiers ont contribué à la sécurité au village des athlètes lors des Jeux panaméricains tenus à Toronto en juillet 2015; des étudiants du programme d'études Technologie de l'information - sécurité informatique ont mis en pratique les notions apprises en cybercriminalité en attaquant et en défendant l'infrastructure informatique du Collège sous la supervision de leurs enseignants; des scénarios en situation d'urgence ont été réalisés pour permettre aux étudiants des programmes Communication 911, Services d'incendie, Soins paramédicaux et Techniques des services policiers de travailler en équipe et comprendre l'ordre d'intervention; les étudiants en hôtellerie ont contribué au succès de nombreux banquets au Collège et dans la communauté autant en cuisine que par le service aux tables; plus de 130 étudiants de 5 programmes d'études en santé ont participé à la Foire de la promotion de la santé pour les aînés en présentant des kiosques sur diverses thématiques telles la santé, l'activité physique et la nutrition et en collaborant à une clinique de santé et une clinique dentaire.

Pour contribuer à la réussite étudiante, 752 capsules vidéos portant principalement sur l'acquisition des techniques liées au domaine d'études ont été réalisées et publiées sur eCité afin que ces références spécialisées soient accessibles aux étudiants en tout temps.

De nombreuses initiatives ont vu le jour durant la dernière année au Centre de la réussite collégiale (CRC). Mentionnons le lancement d'un nouveau site web présentant l'éventail des services offerts aux étudiants et qui s'adresse également aux parents et aux enseignants, l'assignation d'une conseillère à temps plein au service de tutorat pour accompagner les étudiants qui éprouvent des difficultés dans plusieurs matières, la création d'une équipe d'appui et d'encadrement pour les étudiants athlètes composée d'un conseiller du CRC, d'une agente d'aide financière et du directeur sportif, la mise en œuvre d'un nouveau processus d'inscription et de formation en ligne pour les étudiants coop, ainsi que de l'élaboration d'une formation en ligne pour les tuteurs. Depuis septembre 2015, des services d'appui à la réussite sont également disponibles à l'Institut de formation et de recherche agroenvironnementale à Alfred. La Maison des étudiants pleinement fonctionnelle est devenue un incontournable pour faciliter l'intégration, briser l'isolement et développer un sentiment d'appartenance chez les étudiants face au Collège. À l'automne 2015, 99 activités ont eu lieu à la Maison attirant ainsi plus de 765 étudiants et membres du personnel. Le Cercle d'entraide, constitué d'étudiants bénévoles, vise l'amélioration

de la qualité de vie des étudiants, et par le fait même, de favoriser leur réussite scolaire. Des activités préventives, éducatives et sociales font partie de la programmation de la Maison des étudiants.

Dans le cadre d'Atrium 2015, un total de 73 ateliers ont été programmés dont plus d'une vingtaine différents directement liés à la réussite étudiante ont été offerts à tout le personnel. Un atelier spécifique aux nouveaux profils de compétences du personnel scolaire a été livré en plus d'associer, aux ateliers, les compétences pertinentes des profils.

Le Collège a procédé à la dotation d'un poste d'intervenant dans le cadre de la coordination des directives suivantes : respect de la personne, violence au Collège et violence sexuelle.

2b. Enseignement et apprentissage – Taux d'obtention de diplôme

2b. Taux d'obtention de diplôme	Pourcentage
En fonction des résultats liés aux indicateurs de rendement clés déclarés en 2015, le taux d'obtention de diplôme de La Cité Collégiale est de :	67,2

Renseignements supplémentaires

Veillez indiquer la méthode, outre les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2015-2016, employée par La Cité Collégiale en 2015-2016 pour mesurer le taux d'obtention de diplôme.

Le Collège utilise les données du MESFP pour évaluer l'évolution des taux d'obtention du diplôme d'une année à l'autre.

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2015-2016 qui a contribué au maintien ou à l'amélioration du taux d'obtention de diplôme. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considérés par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots maximum).

Profil du diplômé

En 2015-2016, un groupe de travail intersectoriel a élaboré un cadre méthodologique qui permettra de mettre en place des stratégies de mesure des apprentissages de tous les étudiants du Collège en lien avec les 4 compétences du Profil du diplômé :

-
- Il fera preuve d'esprit d'entreprise et d'initiative.
- Il fera usage de sa créativité.
- Il se sentira engagé.
- Il sera en mesure de travailler dans un milieu bilingue et de faire du français un élément de son développement identitaire.

Suite à une recherche exhaustive de modèles éprouvés existants, le groupe de travail a proposé d'adopter un système d'écussons obtenus par l'étudiant suite à la réussite de différentes activités d'apprentissage qui doivent être mesurées, soit les apprentissages formels (intra-curriculaires) et informels (sur le campus, hors campus et même avant les études) en lien avec ces activités.

Le système de reconnaissance et d'appréciation des compétences par les écussons (badges) permettra à l'étudiant et au corps professoral de suivre la progression de l'étudiant par rapport à l'atteinte de trois niveaux pour chacune des compétences.

Expérience Cité

Voici quelques faits saillants :

-
- Une série de tests ont été développés pour améliorer et accélérer la reconnaissance des acquis.
- Journées d'orientation au début des semestres d'automne 2015 et d'hiver 2016 pour les nouveaux étudiants.
- Applications mobiles destinées aux étudiants.
- Les tuteurs des cours en ligne ont été formés sur l'utilisation du module SSS (Student Success System) pour suivre la rétention des étudiants des cours en ligne. Le module SSS a été intégré dans 57 cours, incluant les cours de langues, FGE et Éducation en services à l'enfance. Les outils TASAN et les ateliers de révision ont été offerts par l'Institut des sciences de la santé et de la vie ainsi que la Formation de base de l'Ontario. Le développement et l'intégration du test TASAN dans eCité est le résultat d'un projet de collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.
- Le Centre de la réussite collégiale a initié de nombreuses activités qui visent l'obtention du diplôme (voir 2a)
- Admission de la première cohorte d'étudiants de La Cité à Alfred dans le programme Gestion de la nutrition et des services alimentaires;

- Admission des nouvelles cohortes d'étudiants des programmes Intégration communautaire par l'éducation coopérative et Sommelier-bière;
- Mise en place de programmes et d'activités permettant de valoriser la clientèle étudiante autochtone;
- Développement de programmes ciblés en unités d'apprentissages appuyé par les Technologies de l'information, de l'apprentissage et des services à l'étudiant (TIA)

Appui au personnel

-
- Un espace virtuel de collaboration a été créé pour les tuteurs.
- Un consultant expert-conseils en technopédagogie a été embauché pour l'accompagnement du personnel de l'Institut des métiers spécialisés.
- Dans le cadre de son projet Virage, un programme d'accompagnement pour le personnel enseignant a été développé en collaboration avec Innov@Cité.
- En août 2015, une journée d'accueil structurée a eu lieu avec tous les nouveaux employés incluant le personnel scolaire. En janvier 2016, deux demi-journées d'accueil structurées et spécifiques pour le personnel scolaire contractuel ont eu lieu en plus de trois ateliers supplémentaires de formation (eCité) pour familiariser ces derniers au système de gestion de l'apprentissage du Collège.
- Les professeurs à temps partiel ont reçu une invitation personnalisée à l'hiver 2016 afin de suivre de la formation sur eCité. Une amélioration de la participation a été notée.

2c. Enseignement et apprentissage - Persévérance des étudiants

2c. Taux de persévérance

Le tableau ci-dessous a été prérempli à partir des résultats du rapport 2014-2015 de La Cité Collégiale. Veuillez indiquer les résultats obtenus par La Cité Collégiale en 2015-2016 à l'aide de la méthodologie suivante :

Servez-vous des données sur les inscriptions à temps plein au 1er novembre pour déterminer le taux de persévérance d'une année sur l'autre des programmes pluriannuels (programmes dans lesquels les inscriptions ont été déclarées au moins deux fois). Veuillez inclure dans vos calculs tous les étudiants qui étaient en placement professionnel ou en éducation coopérative pendant les périodes concernées.

De la 1re à la 2e année : Inscriptions à temps plein en 2e année en 2015 pour tous les programmes d'un an ou plus = 0 ÷ Inscriptions à temps plein en 1re année en 2014 pour tous les programmes d'un an ou plus = X x 100 = X pour cent

De la 2e à la 3e année : Inscriptions à temps plein en 3e année en 2015 pour tous les programmes de deux ans ou plus = 0 ÷ Inscriptions à temps plein en 2e année en 2014 pour tous les programmes de deux ans ou plus = X x 100 = X pour cent

De la 3e à la 4e année : Inscriptions à temps plein en 4e année en 2015 pour tous les programmes de trois ans ou plus = 0 ÷ Inscriptions à temps plein en 3e année en 2014 pour tous les programmes de trois ans ou plus = X x 100 = X pour cent

Cohorte entrante	Taux de persévérance atteint en 2014-2015	Taux de persévérance atteint en 2015-2016
De la 1re à la 2e année	70,00	63,30
De la 2e à la 3e année	92,90	77,74
De la 3e à la 4e année	68,80	113,33

* REMARQUE : Les établissements basent leurs calculs du taux de persévérance sur divers groupes d'effectifs étudiants. Par conséquent, il n'est pas recommandé de comparer le taux de persévérance de 2015-2016 à celui de l'année précédente. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle continuera de collaborer avec les établissements afin de raffiner les indicateurs du taux de persévérance dans les futurs rapports EMS.

Renseignements supplémentaires

Décrivez la méthodologie, les sondages et les mises en garde, ainsi que tout autre renseignement relatif aux chiffres fournis ci-dessus en rapport avec le taux de persévérance (en 600 mots maximum).

Ce calcul prend uniquement en considération les étudiants inscrits à temps complet lors de deux déclarations de clientèles d'automne (au 1er novembre). En d'autres mots, les étudiants qui poursuivent leurs études à temps partiel ne sont pas non plus considérés comme ayant persévéré selon cette méthodologie. De plus, les étudiants inscrits à un diplôme d'études comprimé en trois trimestres ainsi que les étudiants inscrits dans un certificat ou un postdiplôme sont aussi exclus de ces calculs.

Faits saillants

Veuillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2015-2016 qui a contribué au maintien ou à l'amélioration du taux de persévérance. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considérés par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots maximum).

Le Collège a mis en place diverses activités pour soutenir la réussite de l'étudiant, mentionnons :

- la mise en oeuvre d'un modèle pédagogique axé sur la réussite de chaque étudiant, notamment par l'utilisation de l'outil SAVOIR, système analytique visuel d'observation, d'identification et de rétroaction;
- la poursuite du programme de conseiller coach à la réussite;
- l'offre de cours plus flexible répondant mieux aux besoins de la clientèle (ex. cours offerts en présentiel et en ligne);
- l'encadrement des professeurs dans l'utilisation de stratégies d'enseignement novatrices et d'outils technopédagogiques;
- des initiatives d'encadrement proactives mises en place par le Bureau du registraire en collaboration avec le Centre de la réussite

collégiale;

- diverses actions mises en place afin d'encourager l'étudiant à poursuivre ses études (cheminement modifié, accompagnement personnalisé, examens de reprise, organisation du tutorat, appels téléphoniques, etc.);
- la tenue d'activités ciblées pour les étudiants de première génération.

L'Approche « campus » vise l'ensemble des intervenants du Collège (secteurs à l'Enseignement, Centre de la réussite collégiale, Bureau des admissions et du registraire) afin que ces derniers interviennent de façon concertée auprès des étudiants en utilisant entre autre l'initiative Réussite 360°; soit le tableau de bord des étudiants et les écrans Observations et Interventions pour écrire dans le dossier de l'étudiant. Durant la dernière année, le Collège a jumelé les écrans Observations et Interventions pour que les observations notées par un intervenant résultent en des interventions possibles quand cela est nécessaire. Une autre amélioration des outils est l'ajout de documents pouvant maintenant être joints aux observations et/ou aux intervenants, ce qui assure des renseignements plus complets au dossier de l'étudiant.

La poursuite des Comités d'évaluation et de promotion des étudiants (CEPE) hâtifs (2e et 3e semaines) afin de détecter des comportements pouvant mener au décrochage.

Les rencontres pédagogiques hebdomadaires entre les professeurs d'un même programme afin de coordonner les efforts de réussite de l'équipe pédagogique.

Le développement d'un tableau de bord capable d'offrir en temps réel, une vue d'ensemble des données consignées dans eCité et Scorpa pouvant faire une différence dans la réussite scolaire des étudiants. Ce tableau de bord est utilisé dès la semaine 7 pour les interventions du coach à la réussite.

En partenariat avec le Centre de formation en ligne et continue, le CRC a mis en place des services virtuels d'appui à la réussite des étudiants par l'entremise de son coach à la réussite. Ces services comprennent entre autres un questionnaire diagnostique pour évaluer le profil d'apprentissage des étudiants en ligne ainsi qu'un service d'appui virtuel pour les étudiants en difficulté, qui inclut le e-counseling.

Enfin les journées d'orientation du semestre de l'automne se sont tenues sur une période de 5 jours et une journée entière a été consacrée à l'accueil des nouveaux étudiants débutant leurs études au semestre d'hiver. 70% des étudiants ont participé aux journées d'orientation.

2d. Enseignement et apprentissage - Apprentissage intégré au travail

Aux fins du projet de transformation de l'éducation postsecondaire de l'Ontario, le gouvernement souhaite élargir l'Apprentissage intégré au travail (y compris l'éducation coopérative) de sorte que les futurs étudiants de l'Ontario soient plus aptes à l'emploi et à entreprendre leur carrière. L'éducation coopérative, les stages pratiques, les placements professionnels et les autres types d'apprentissage intégré au travail, par l'expérience ou entrepreneurial sont déjà offerts dans les collèges et les universités, souvent en partenariat avec l'industrie.

* DÉFINITIONS :

Selon le COQES (HEQCO, 2012), de façon générale, l'apprentissage intégré au travail (AIT) est un terme parapluie qui décrit une gamme d'activités pédagogiques intégrant l'apprentissage dans un établissement d'enseignement et un stage pratique dans un milieu de travail lié au programme d'études de l'étudiant ou à ses objectifs de carrière. Se présentant sous différentes formes, l'AIT comporte différents degrés d'intégration et une multitude de caractéristiques.

La terminologie et les définitions utilisées pour décrire une expérience donnée d'AIT varient grandement d'un utilisateur à l'autre. Les catégories d'AIT figurant dans les rapports EMS correspondent aux caractéristiques et catégories qu'on retrouve dans le tableau « Renseignements sur la prestation du programme » de la demande d'approbation du financement des programmes.

Il est bon de noter que ce rapport fait état des expériences d'AIT qui relèvent du programme et qui sont offertes à tous les étudiants inscrits à celui-ci. Ces expériences d'AIT sont obligatoires pour passer le programme, sauf dans le cas des placements coopératifs facultatifs.

Placement coopératif : Celui-ci est défini comme suit par Education at Work Ontario (www.ewo.ca, en anglais seulement), une section régionale de l'Association canadienne de l'enseignement coopératif. Un programme d'éducation coopérative est un programme qui intègre officiellement des études et une expérience de travail. Habituellement, les étudiants effectuent en alternance des périodes d'études et des périodes de travail dans un domaine approprié, en fonction des critères suivants :

- L'établissement d'enseignement coopératif approuve chaque situation de travail en tant que situation d'apprentissage valable;
- L'étudiant coopératif effectue un travail utile et n'est pas confiné à un simple rôle d'observateur;
- L'étudiant coopératif est rémunéré pour le travail qu'il accomplit;
- L'établissement d'enseignement coopératif surveille le progrès de l'étudiant coopératif;
- L'employeur coopératif surveille le travail de l'étudiant et évalue son rendement;
- le temps consacré en stages de travail représente au moins 30 pour cent du temps consacré aux études.

Placement clinique : heures d'activités prévues visant à permettre aux étudiants d'acquérir une expérience pratique dans un hôpital ou dans un établissement de soins de santé. Ce lieu d'enseignement se caractérise par :

- des activités qui font partie intégrante du curriculum du programme et qui sont nécessaires à son exécution;
- des activités au cours desquelles les étudiants sont continuellement surveillés directement par le personnel du collège ou par des personnes travaillant pour lui.

Travail sur le terrain (fait partie de la catégorie « Laboratoire/atelier/travail sur le terrain » du tableau « Renseignements sur la prestation du programme ») : heures d'activités prévues visant à permettre aux étudiants d'acquérir une expérience pratique. Ce lieu d'enseignement se caractérise par :

- des activités au cours desquelles un enseignement est dispensé aux étudiants et au cours desquelles ils sont directement supervisés par le personnel du collège;
- des lieux situés à l'extérieur des installations collégiales où les étudiants doivent utiliser du matériel et des fournitures pédagogiques.

Ces lieux ne comprennent pas les cas où des laboratoires de microinformatique sont utilisés pour dispenser l'enseignement sur l'utilisation des logiciels types de traitement de texte, de chiffriers et de base de données, ni les cas où des laboratoires et des ateliers sont utilisés pour faciliter l'enseignement.

Stage pratique : heures d'activités prévues pour permettre aux étudiants d'acquérir une expérience pratique en milieu de travail et pour lesquelles ils ne reçoivent pas une rémunération régulière de leur employeur. Ce lieu d'enseignement se caractérise par :

- des activités qui font partie intégrante du curriculum du programme et qui sont nécessaires à son exécution;
- des activités au cours desquelles le personnel du collège ne surveille pas directement les étudiants et dans le cadre desquelles ce personnel exécute une ou plusieurs des activités suivantes:
 - visiter périodiquement le lieu du placement sur le terrain/en milieu de travail;
 - veiller à ce que les tâches confiées aux étudiants et le travail effectué par eux soient adaptés au programme;

- surveiller les progrès réalisés par les étudiants au cours du placement;
- aider les étudiants à surmonter les problèmes auxquels ils font face pendant le placement sur le terrain ou en milieu de travail;
- évaluer le rendement des étudiants durant le placement sur le terrain ou en milieu de travail.

AIT obligatoire pour le baccalauréat collégial : Un placement coopératif à tous les égards, sauf qu'il comprend 30 % de moins de temps consacré aux activités d'enseignement.

À la lumière des définitions ci-dessus, veuillez indiquer les données de La Cité Collégiale en matière d'apprentissage intégré au travail en 2015-2016 :

Type de programme d'éducation coopérative (obligatoire)	Nombre de programmes à La Cité Collégiale comportant un volet coopératif	Nombre d'étudiants de La Cité Collégiale inscrits dans un programme coopératif
Certificat	0	0
Diplôme	0	0
Diplôme de niveau avancé	0	0
Certificat post-diplôme	0	0
Grade d'études appliquées	1	19

Type de programme d'éducation coopérative (facultatif)	Nombre de programmes à La Cité Collégiale comportant un volet coopératif	Nombre d'étudiants de La Cité Collégiale inscrits dans un programme coopératif
Certificat	1	0
Diplôme	3	17
Diplôme de niveau avancé	3	5
Certificat post-diplôme	0	0
Grade d'études appliquées	0	0

Type de programme de placement clinique	Nombre de programmes à La Cité Collégiale comportant des placements cliniques	Nombre d'étudiants à La Cité Collégiale inscrits à un programme comportant des placements cliniques
Certificat	7	136
Diplôme	40	2 998
Diplôme de niveau avancé	5	304
Certificat post-diplôme	57	73
Grade d'études appliquées	1	60

Type de programme de stage pratique	Nombre de programmes à La Cité Collégiale	Nombre d'étudiants à La Cité Collégiale
-------------------------------------	---	---

	avec stages pratiques	inscrits à un programme avec stages pratiques
Certificat	25	466
Diplôme	49	3 551
Diplôme de niveau avancé	18	997
Certificat post-diplôme	5	73
Grade d'études appliquées	1	60

Type de programme de travail sur le terrain	Nombre de programmes à La Cité Collégiale avec du travail sur le terrain	Nombre d'étudiants de La Cité Collégiale inscrits dans un programme avec du travail sur le terrain
Certificat	0	0
Diplôme	0	0
Diplôme de niveau avancé	0	0
Certificat post-diplôme	0	0
Grade d'études appliquées	0	0

Type de programme de stage pratique obligatoire pour le baccalauréat collégial	Nombre de programmes à La Cité Collégiale avec stages pratiques obligatoires pour le baccalauréat collégial	Nombre d'étudiants à La Cité Collégiale inscrits à un programme de stages pratiques obligatoires pour le baccalauréat collégial
Grade d'études appliquées	1	2

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2015-2016 qui ont contribué à offrir aux étudiants des possibilités d'apprentissage intégré au travail. En plus de l'enseignement coopératif, il peut s'agir de stages, de pratique professionnelle obligatoire, d'expériences sur le terrain, d'apprentissage par le service, de projets de recherche appliquée, de pépinières d'innovations ou d'autres occasions d'AIT. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considéré par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots maximum).

La Cité possède 67 programmes d'études qui ont à leur cursus des stages en milieu de travail (incluant des stages coop) parmi tous les titres de compétence, certificat, diplôme et diplôme avancé dont la durée varie avec les exigences de l'emploi. Toujours à l'affût de nouvelles occasions pour enrichir l'expérience Cité, le Collège a négocié entre autres des ententes de stages en France pour ses étudiants en Hôtellerie. Le Collège et le Ministère de la santé du gouvernement du Nunavut ont conclu une entente de stages pour les étudiants des programmes CNFS (santé et sciences sociales et humaines). 10 placements cliniques ont été effectués à l'hiver 2016 en Électroneurodiagnostic dans la région du Grand Toronto menant à 8 offres d'emploi. Grâce au CNFS, La Cité a appuyé 29 étudiants de 7 différents programmes dans le cadre de 31 stages cliniques en régions éloignées pour desservir les francophones en situation minoritaire au Nunavut, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, en Alberta, au Nouveau-Brunswick, aux Territoires du Nord-Ouest ainsi que dans le Nord et le Centre-Sud de l'Ontario.

En 2015-2016, un total de 40 projets de recherche appliquée ont été réalisés auprès de 36 entreprises et 4 organismes communautaires, comparativement à 21 projets en 2014-2015. Ces projets ont nécessité l'appui de 96 étudiants et ont exigé l'implication de 52 membres du personnel, dont 26 professeurs. 4 de ces projets étaient de nature interdisciplinaire et 5 projets étaient multidisciplinaires. Voici quelques exemples de projets : développement d'une boisson pétillante à base d'eau d'érable; développement d'une tourte à valeur nutritive améliorée; production de microbulles vecteurs de principes actifs pour la lutte contre le cancer et la maladie de Parkinson; développement de suppléments nutritifs issus de la boue thérapeutique; design d'un prototype de gazébo en kit; aménagement de conteneurs maritimes en bureau de chantier; élaboration, mise en place et évaluation d'un nouveau stage en vue de l'inclusion sociale des personnes ayant un handicap de développement; animation d'ateliers en intervention familiale; construction

d'une maquette des champs de bataille de Vimy par l'impression 3D; développement d'un système de gestion; rédaction d'une étude de faisabilité pour la construction d'une serre; développement d'un système d'éclairage à l'énergie solaire; développement d'un outil pour évaluer la santé buccodentaire des aînés.

2e. Enseignement et apprentissage - Apprentissage en ligne

Aux fins du projet de transformation de l'éducation postsecondaire de l'Ontario, le gouvernement souhaite élargir les possibilités d'apprentissage en ligne et d'apprentissage assisté par la technologie pour les étudiants de l'Ontario. La Cité Collégiale doit fournir de l'information sur les cours, les programmes d'apprentissage en ligne et le nombre d'inscriptions enregistrées en 2015-2016.

Grâce à l'élaboration d'indicateurs dans le cadre des EMS, le Ministère entend mettre au point des indicateurs de longue durée et des définitions révisées pour l'apprentissage en ligne et technohabilité en consultation avec le secteur. Les indicateurs ainsi créés seront utilisés dans les futurs rapports EMS.

Au cours des années subséquentes, le Ministère prévoit rassembler des données plus complètes qui lui permettront de profiler un plus vaste éventail d'indicateurs de l'apprentissage en ligne et technohabilité afin de veiller à ce que les étudiants aient accès à des possibilités d'apprentissage souples et de qualité élevée à la grandeur du système.

eCampusOntario sera à la pointe de l'élaboration des indicateurs d'apprentissage en ligne, en collaboration avec le secteur.

Apprentissage entièrement en ligne* et téléconférence synchrone*

* DÉFINITIONS :

Cours:

Un cours par apprentissage entièrement en ligne (asynchrone) est une forme d'apprentissage à distance fournie à des personnes disposant d'un accès à Internet, que ce soit à la maison, au travail ou dans un centre d'accès. Mis à part les dates préétablies pour le début des cours et la remise des travaux, les étudiants peuvent accéder aux cours et y participer au moment et depuis l'endroit de leur choix. La composante en ligne représente généralement plus de 80 pour cent de la prestation totale du cours. Par exemple, un cours entièrement en ligne peut comporter d'occasionnelles rencontres en personne ou un examen surveillé, le reste du contenu étant transmis en ligne.

Un cours par téléconférence synchrone est offert sous forme de téléconférences audio et vidéo afin d'assurer une communication synchrone (c.-à-d. en même temps) entre un formateur et des étudiants disséminés dans divers lieux. La téléconférence peut s'établir à partir du système téléphonique public (RNIS), de réseaux à large bande dédiés ou d'Internet. Un cours est considéré comme offert par téléconférence synchrone si 80 pour cent ou plus de son contenu est transmis de cette façon. Par exemple, un cours par téléconférence synchrone peut comporter d'occasionnelles rencontres en personne ou un examen surveillé, le reste du contenu étant transmis par l'entremise de téléconférences audio et vidéo.

Programmes :

Un programme d'apprentissage entièrement en ligne (asynchrone) se définit comme un programme dont 80 pour cent ou plus des cours sont offerts entièrement en ligne. Par exemple, si un programme comprend 10 cours (huit offerts entièrement en ligne et deux offerts selon les méthodes traditionnelles en face à face), le programme se définit comme un programme entièrement en ligne.

Un programme par téléconférence synchrone se définit comme un programme dont 80 pour cent ou plus des cours sont offerts par téléconférence synchrone. Par exemple, si un programme comprend 10 cours (huit offerts entièrement en ligne et deux offerts selon les méthodes traditionnelles en face à face), le programme se définit comme un programme par téléconférence synchrone.

Enseignement en ligne - données sur les cours, les programmes et les inscriptions

À la lumière des définitions ci-dessus, veuillez indiquer les données de La Cité Collégiale en matière d'apprentissage en ligne en 2015-2016 :

Données sur les cours	Diplôme collégial de l'Ontario	Autre diplôme
Nombre de cours financés par le Ministère et offerts sous forme d'apprentissage entièrement en ligne	73	128

Nombre de cours financés par le Ministère et offerts sous forme de téléconférence synchrone	0	6
Nombre total de cours à crédit offerts sous forme d'apprentissage en ligne et financés par le Ministère	73	134

Données sur les programmes	Diplôme collégial de l'Ontario	Autre diplôme
Nombre de programmes financés par le Ministère et offerts sous forme d'apprentissage entièrement en ligne	5	15
Nombre de programmes financés par le Ministère et offerts sous forme de téléconférence synchrone	0	1
Nombre total de programmes à crédit offerts sous forme d'apprentissage en ligne et financés par le Ministère	5	16

Inscriptions aux programmes	Diplôme collégial de l'Ontario	Autre diplôme
Nombre d'inscriptions aux programmes financés par le Ministère et offerts sous forme d'apprentissage entièrement en ligne	1 982	3 088
Nombre d'inscriptions aux programmes financés par le Ministère et offerts sous forme de téléconférence synchrone	0	40
Nombre total d'inscriptions aux programmes à crédit offerts sous forme d'apprentissage en ligne et financés par le Ministère	1 982	3 128

Renseignements supplémentaires

Décrivez la méthodologie, les sondages et les mises en garde, ainsi que tout autre renseignement relatif aux chiffres fournis ci-dessus, en ce qui concerne les données propres aux cours, aux programmes d'apprentissage en ligne et au nombre d'inscriptions enregistrées (en 600 mots maximum).

Les statistiques d'inscription ont été prises à partir du système de gestion de l'information (Scorpa - People Soft). Les listes de classe ont été utilisées pour valider les données.

Apprentissage hybride*

Un cours par apprentissage hybride est un cours où le temps d'enseignement en face à face est réduit, mais pas totalement éliminé, de sorte que les étudiants disposent de plus de temps pour étudier en ligne. Ce modèle se présente sous plusieurs formats, mais la composante en ligne représente généralement de 50 à 80 pour cent de la prestation totale du cours. Dans ce cas, un cours par apprentissage hybride peut comporter des éléments transmis selon les méthodes traditionnelles en face à face; toutefois, plus de 50 pour cent de la prestation du cours devrait s'effectuer en ligne.

Un programme d'apprentissage hybride se définit comme un programme dont 80 pour cent des cours ou plus se font par apprentissage hybride.

Renseignements supplémentaires

Décrivez la méthodologie, les sondages, les mises en garde, ainsi que tout autre renseignement relatif aux chiffres ci-dessus, en ce qui concerne les données propres aux cours, aux programmes d'apprentissage hybride et au nombre d'inscriptions enregistrées (en 600 mots maximum)

Les statistiques d'inscription ont été prises à partir du système de gestion de l'information (Scorpa - People Soft). Les listes de classe ont été utilisées pour valider les données.

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2015-2016 qui ciblent ses forces dans ses méthodes de prestation de programmes, lesquelles diversifient les options d'apprentissage offertes aux étudiants et améliorent leur expérience d'apprentissage en ligne ainsi que leur degré de préparation à la carrière. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considéré par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots maximum).

De nombreuses initiatives ont été élaborées ou se sont poursuivies durant l'année 2015-2016 en ce qui a trait à l'enseignement et l'apprentissage en ligne.

-
- Création d'un espace virtuel de collaboration pour les tuteurs en ligne
- Mise en place d'un modèle uniforme de développement pédagogique et de mise en ligne d'unités d'apprentissage
- Réalisation de plus de 700 capsules vidéo pour divers cours
- Évaluation et développement de nouveaux marchés de livraison en ligne
- Développement d'une charte conceptuelle pour les cours en ligne avec étapes et document à l'appui - balises établies pour le développement en unités d'apprentissage
- Mise en ligne d'un questionnaire diagnostique pour les cours en ligne
- Mise en ligne des cours du tronc commun des programmes d'administration
- Identification d'un projet pilote sectoriel pour le développement de cours en unités d'apprentissage et en ligne
- Bonification du modèle pour l'offre à Toronto
- Offre de 3 MOOCs, sur les thèmes suivants :

Entreprises virtuellesMarketing InternetLe vin démystifier, déguster

- Développement d'une application permettant la gestion de l'ensemble des tâches reliées au tutorat afin de moderniser l'expérience client entourant le processus de gestion du tutorat
- Mise en place d'un système d'étudiants ambassadeurs pour les cours en ligne
- Développement d'outils d'encadrement et de formation pour les tuteurs en ligne
- Implantation d'un « Student Success System (SSS) » favorisant le suivi et la rétention des étudiants dans les cours en ligne
- Introduction d'éléments de motivation et d'interaction dans les cours en ligne comme la ludification.
- Mise sur pied d'un système d'accueil pour les étudiants du postsecondaire souhaitant suivre un cours en ligne
- Proposition de divers modes de livraison de cours et programmes pour la session d'été dont le mode en ligne
- Développement du programme d'apprentissage Plombier - niveau II en ligne ainsi que le programme d'apprentissage Praticien du développement de l'enfant

3. Population étudiante

Cette composante met l'accent sur la contribution de La Cité Collégiale pour améliorer l'accès aux études et la réussite des groupes sous-représentés (étudiants handicapés, de première génération, autochtones et francophones).

Étudiants à temps plein	Nombre d'étudiants
Effectif total inscrit à temps plein* à La Cité Collégiale en 2015-2016 :	4 334

Effectif

* DÉFINITION : L'effectif est le nombre effectif d'étudiants inscrits pour l'automne 2015 au 1er novembre 2015, y compris les étudiants à temps plein, qu'ils soient ou non admissibles au financement par le Ministère, qui sont déclarés au Ministère pour l'exercice 2015-2016 (le nombre d'étudiants inscrits en 2015-2016 peut encore faire l'objet d'une vérification et d'une rectification).

3a. Étudiants sous-représentés : étudiants handicapés*, de première génération*, autochtones et francophones*

* Veuillez ne pas inclure les étudiants étrangers dans les calculs ci-après.

Étudiants handicapés

* DÉFINITION : Par étudiants handicapés, nous entendons le nombre total d'étudiants handicapés (à l'exclusion des apprentis) inscrits au bureau responsable de l'intégration des étudiants en situation de handicap et déclarés dans le tableau 1 du rapport annuel de La Cité Collégiale au Ministère aux fins du Fonds pour l'accessibilité des étudiantes et étudiants handicapés (FAEEH).

Étudiants handicapés	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Le nombre total d'étudiants handicapés qui poursuivent des études à temps plein à La Cité Collégiale, sont inscrits au bureau responsable de l'intégration des étudiants en situation de handicap et ont reçu des services de soutien en 2015-2016 :	501	
Le total indiqué ci-dessus sert de pourcentage comparatif à l'effectif inscrit à temps plein à La Cité Collégiale en 2015-2016 :		11,56
Nombre total d'étudiants handicapés inscrits à temps partiel à La Cité Collégiale en 2015-2016 :	86	

Faits saillants

Veuillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2015-2016 qui a contribué au maintien ou à l'amélioration des programmes. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considéré par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots maximum).

Comme chaque année, le Centre de la réussite collégiale organise un programme de transition d'été d'une durée de deux jours pour les nouveaux étudiants ayant des limitations fonctionnelles afin de mieux les préparer aux études collégiales. Le Collège a également créé et doté en 2015-2016 un nouveau poste de conseillère en défis d'apprentissage dont le mandat spécifique est d'identifier et d'appuyer des étudiants (et leurs professeurs) qui présentent des défis importants sur le plan de l'apprentissage ou de la santé mentale mais qui n'ont pas été diagnostiqués officiellement, ou qui sont en attente d'une confirmation par un professionnel de la santé réglementé.

Étudiants de première génération

* DÉFINITION : Un étudiant de première génération en est un dont le(s) parent(s) ou tuteur(s) n'a ou n'ont pas fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire. Dans le cas où un frère ou une sœur de l'étudiant a fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire alors que le(s) parent(s) ou tuteur(s) ne l'a ou l'ont pas fait, l'étudiant est quand même considéré comme un étudiant de première génération.

- Parents ou tuteurs : un ou plusieurs adultes de plus de 21 ans qui sont légalement responsables des soins et de la gestion des affaires de l'étudiant.
- Poursuite d'études postsecondaires : avoir fréquenté tout établissement d'enseignement supérieur (sans nécessairement avoir obtenu un titre de compétences) en Ontario ou ailleurs, y compris à l'extérieur du Canada, après l'école secondaire (y compris des programmes menant à un titre de compétences postsecondaire, par ex. grade, diplôme, certificat).

Étudiants de première génération	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Le nombre total d'étudiants de première génération inscrits à temps plein à La Cité Collégiale en 2015-2016 :	1 384	
Le total indiqué ci-dessus sert de pourcentage comparatif à l'effectif inscrit à temps plein à La Cité Collégiale en 2015-2016 :		31,93
Le nombre total d'étudiants de première génération inscrits à temps partiel à La Cité Collégiale en 2015-2016 :	177	

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2015-2016 qui ciblent ses contributions pour améliorer l'accès aux études et la réussite des étudiants de première génération (en 600 mots maximum).

En septembre 2015, le Collège a accueilli 803 étudiants débutant leur première année, de ce nombre 27% se sont identifiés de première génération (803/2993).

Les journées d'orientation et d'intégration aux études collégiales destinées aux ÉPG ont remporté un franc succès. En août 2016, 357 ÉPG ont participé aux journées d'orientation et 43 ÉPG aux séances d'information Réussir ses études.

En janvier 2016, le Collège a accueilli 141 étudiants de première année identifiés de première génération soit 30% de la clientèle étudiante débutant un nouveau programme d'études. 64 de ces étudiants ont participé à la journée d'orientation.

La Cité est particulièrement fière d'avoir remis le diplôme d'études collégiales à 357 ÉPG en juin 2016 comparativement à 148 en juin 2015.

Cette augmentation de 141% confirme que les moyens mis de l'avant pour favoriser la persévérance aux études et la réussite scolaire des ÉPG portent fruit. Le développement de nouvelles ressources d'appui disponibles en ligne pour tout le personnel ayant un rôle à jouer auprès des ÉPG a contribué largement à une plus grande utilisation des outils Savoir et Réussite 360°; . Ainsi, des actions concertées ont été mises en œuvre plus rapidement par plus d'intervenants auprès des ÉPG.

L'« approche campus »

L'initiative « approche campus » est sans contredit une pratique gagnante pour améliorer l'intervention concertée et offrir les meilleurs moyens d'appui pour la persévérance aux études et la réussite scolaire des ÉPG.

Cette approche inclut SAVOIR. En 2015-2016, SAVOIR a permis de prodiguer un total de 45 695 rétroactions aux ÉPG provenant des professeurs. Dès la troisième semaine, les étudiants connaissaient l'état de leur engagement pour leurs cours par le biais du système de feux (vert, jaune et rouge) de SAVOIR.

Le Collège a poursuivi son accompagnement particulier accordé aux ÉPG à qui il manquait 3 cours ou moins pour obtenir leur diplôme.

Étudiants autochtones

* *DÉFINITION : Autochtones est un nom collectif désignant les premiers habitants d'Amérique du Nord et leurs descendants. La constitution canadienne, en vertu de la Loi constitutionnelle de 1982, reconnaît trois groupes de peuples autochtones - les Indiens (membres des Premières Nations), les Métis et les Inuits. Il s'agit de trois peuples distincts ayant chacun son patrimoine, ses langues, ses pratiques culturelles et ses croyances spirituelles.*

Étudiants autochtones	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Le nombre total d'étudiants autochtones inscrits à temps plein à La Cité Collégiale en 2015-2016 :	53	
Le total indiqué ci-dessus sert de pourcentage comparatif à l'effectif inscrit à temps plein à La Cité Collégiale en 2015-2016 :		1,22
Le nombre total d'étudiants autochtones inscrits à temps partiel à La Cité Collégiale en 2015-2016 :	13	

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2015-2016 qui ciblent ses contributions pour améliorer l'accès aux études et la réussite des étudiants autochtones (en 600 mots maximum).

Le 27 avril dernier, en collaboration avec les collèges Algonquin, Héritage ainsi que les universités d'Ottawa et Carleton, le collège La Cité a participé à la toute première Cérémonie visant à honorer ses diplômés de descendance autochtone, c'est-à-dire un membre des Premières Nations, Métis ou Inuit. Le son des tambours a accompagné la procession des diplômés des trois collèges et des deux universités. Une prière a été prononcée par les aînés des PNMI.

Le 2 septembre 2015, le Ministère annonçait au collège La Cité le financement accordé dans le cadre du Fonds de bourses pour les étudiants autochtones, soit une enveloppe de 25 300 \$ pour 2015-2016. Ce fonds vise à améliorer les résultats des étudiants autochtones en matière d'éducation et de formation postsecondaires.

Mentionnons également que La Cité a

-
- créé, l'an dernier, le Conseil de l'éducation autochtone de La Cité; celui-ci s'est rencontré à deux reprises en 2015-2016
- déménagé son Centre pour étudiants autochtones situé à proximité de la cafétéria où les étudiants peuvent s'arrêter, échanger et se ressourcer en effectuant entre autres une brève cérémonie de purification
- organisé plusieurs activités grâce aux fonds obtenus du MFCU ; chaque activité tenue sur le campus a permis à des étudiants de s'autoidentifier en tant que membre des Premières Nations, Métis ou Inuit. À titre d'exemple, déjeuners-rencontres au campus d'Orléans, activité d'accueil aux trois campus; Journée autochtone dans le cadre du carnaval étudiant; Pow wow, Cérémonie de la Lune, Cérémonie de l'eau, Cérémonie de l'éveil de tambours
- tenu des sessions d'information par des aînées afin de sensibiliser les membres du personnel du Collège à la culture autochtone
- fait des présentations sur les valeurs et traditions autochtones dans des salles de classe
- développé et offert deux cours de formation générale portant sur l'histoire autochtone et les réalités contemporaines autochtones

Étudiants francophones

* DÉFINITION : Un étudiant est considéré comme francophone s'il satisfait au moins à l'un des critères suivants :

- 1) Le français est sa ou l'une de ses langues maternelles (l'étudiant est francophone);
- 2) Sa langue de correspondance avec l'établissement est le français;
- 3) Il ou elle a déjà été inscrit(e) dans un établissement d'enseignement francophone;
- 4) Il ou elle a déjà été inscrit(e) dans un programme d'enseignement postsecondaire offert au moins partiellement en français.

Étudiants francophones	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Le nombre total d'étudiants francophones inscrits à temps plein à La Cité Collégiale en 2015-2016 :	4 334	
Le total indiqué ci-dessus sert de pourcentage comparatif à l'effectif inscrit à temps plein à La Cité Collégiale en 2015-2016 :		100,00
Le nombre total d'étudiants francophones inscrits à temps partiel à La Cité Collégiale en 2015-2016 :	1 348	

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2015-2016 qui ciblent ses contributions pour améliorer l'accès aux études et la réussite des étudiants francophones (en 600 mots maximum).

La Cité est un collège d'arts appliqués et de technologie de langue française. Ceci étant dit, des initiatives particulières ont été mises de l'avant pour contribuer à améliorer l'accès aux études et la réussite des groupes sous-représentés au Collège.

Parmi les principales stratégies mises en oeuvre en 2015-2016 en matière d'accès aux études, mentionnons :

-
- Poursuite de la stratégie de communication, de marketing et de recrutement personnalisée aux différentes clientèles présentant des campagnes ciblées par programme.
- Mise en œuvre de l'approche STAR (simple, transparente, adaptée et réaliste) centrée sur le service à la clientèle.

- Accueil de 35 élèves du secondaire identifiés à haut risque de décrochage durant l'été 2015, l'automne 2015 et l'hiver 2016 dans le cadre du projet École dans un collège facilitant leur transition vers les études postsecondaires.
- Tenue d'activités exploratoires pour les élèves des douze conseils scolaires francophones de la province. Participation de plus de 3000 élèves.
- Offre de cours à double reconnaissance de crédit (niveau collégial) à quelque 900 élèves de 11e et 12e année sur les campus d'Ottawa, d'Orléans, en ligne et dans 4 écoles secondaires.
- Présence active du Collège dans les différentes communautés par le biais de kiosque dans les grands événements, visites dans les écoles, rencontres d'organismes et organisations culturelles et communautaires francophones, commandite et autres.
- Tenue d'événements majeurs tels Portes ouvertes, Journée de la biotechnologie avec des conférenciers de renom, La Cité à la carte, Performance Techno Franco (pour la promotion des métiers spécialisés), 36 heures Cité pour les élèves provenant du Sud et du Nord de la province.
- Développement d'un nouveau site Web portant sur la transition après le secondaire à la demande des conseils scolaires francophones de la région de l'Est de l'Ontario.<http://transitionpostsecondaire.collegelacite.ca/>
- Lancement de l'activité "La Cité : experte virtuelle qui permet aux élèves des écoles secondaires francophones de rencontrer et d'échanger par vidéoconférence avec les professeurs du Collège <http://experts.collegelacite.ca/>
- Célébrations du 25e anniversaire de fondation du Collège par le déploiement d'activités d'envergure avec la communauté interne et externe.

En matière de persévérance scolaire :

-
- Actualisation des pratiques de suivis pour chaque étudiant.
- Ajout des fonctionnalités Observations et Interventions à même l'outil SAVOIR permettant ainsi à tous les intervenants de suivre l'évolution des étudiants.
- Tenue d'un projet-pilote évaluant les compétences essentielles des apprentis dans les programmes de l'apprentissage (en collaboration avec FBO).
- Appropriation par tous les secteurs de l'Approche « campus » pour permettre une intervention concertée auprès des étudiants, dont les ÉPG
- Promotion accrue des bourses disponibles à la communauté étudiante (Bourse Étudiants de première génération, Bourses PNMI, Bourses DRC, Bourses des mini-cours d'enrichissement, Bourses de la Fondation)

Renseignements supplémentaires

Décrivez la méthodologie, les sondages et les mises en garde, ainsi que tout autre renseignement relatif aux chiffres fournis ci-dessus (en 600 mots maximum).

La Cité a utilisé principalement les données provenant de SACO pour identifier rapidement les étudiants de première génération et les étudiants autochtones. Le système de gestion de l'information SCORPA (PeopleSoft) permet aussi au Collège de générer des rapports de clientèles selon différents critères. Les activités décrites ci-haut ont contribué à inciter les étudiants autochtones à s'identifier, s'ils ne l'avaient pas fait dans SACO.

3b. Population étudiante - Étudiants étrangers

Étudiants étrangers

* **DÉFINITION** : Les inscriptions d'étudiants étrangers désignent le nombre total d'étudiants étrangers qui ne sont pas citoyens canadiens ni résidents permanents (c.-à-d. visa d'étudiant; autre visa; non Canadien, statut inconnu; ou non Canadien, pas de statut de visa) qui poursuivent des études en novembre 2015 à La Cité Collégiale.

Étudiants étrangers	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Nombre d'étudiants étrangers inscrits à temps plein* que La Cité Collégiale a déclaré au Ministère en 2015-2016 :	201	
Le total indiqué ci-dessus sert de pourcentage comparatif à l'effectif inscrit à temps plein à La Cité Collégiale en 2015-2016 :		4,64
Nombre d'étudiants étrangers inscrits à temps partiel à La Cité Collégiale en 2015-2016 :	31	

Renseignements supplémentaires

Décrivez la méthodologie, les sondages et les mises en garde, ainsi que tout autre renseignement relatif aux chiffres fournis ci-dessus (en 600 mots maximum).

Les statistiques d'inscription sont fournies grâce au système de gestion de l'information du Collège (SCORPA -PeopleSoft). Les listes de classe sont également utilisées pour valider les données.

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2015-2016 qui a contribué au maintien ou à l'amélioration de l'expérience des étudiants étrangers à La Cité Collégiale. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considéré par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots maximum).

Le Collège a vu son nombre d'effectifs internationaux passer de 192 en 2014-2015, à 214 à l'automne 2015 et 273 au 31 mars 2016. De ce nombre au 31 mars 2016, 31 étaient inscrits à temps partiel. La Cité a participé activement aux activités de recrutement d'étudiants à l'étranger organisées par le Consortium Advantage Ontario et l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne en se rendant dans les pays suivants : Tunisie, Algérie, Maroc, Cameroun, Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, RDC, France, Mexique. D'ailleurs, il a poursuivi sa stratégie de mise en marché par le biais des médias sociaux initiée en 2014-2015. Durant la dernière année, le Collège a développé une formation en ligne et une formation en présentiel portant sur l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux destinées aux membres du personnel du Collège appelés à transiger avec ces derniers. Les sujets tels que la communication interculturelle et les meilleures façons de soutenir l'intégration complètent les mécanismes d'accueil, d'intégration, d'appui et de réussite disponibles pour cette clientèle. La collaboration avec d'autres pays s'est accrue l'an dernier, entre autres, de nouvelles ententes de mobilité étudiante ont été conclues avec la France, le Mexique et le Royaume-Uni. Reconnu pour sa formation spécialisée en sécurité, le Collège a reçu le mandat de former les formateurs dans le domaine de la police de proximité (police municipale) en Côte d'Ivoire en 2014-2015. Ce projet s'est poursuivi en 2015-2016.

3c. Population étudiante - Proportion d'étudiantes et étudiants inscrits à l'établissement qui reçoivent une aide du RAFEO*

** DÉFINITION : Le sous-groupe qui reçoit une aide du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) correspond au nombre de bénéficiaires du RAFEO, y compris tout étudiant à La Cité Collégiale qui a présenté une demande d'aide du RAFEO pour des études à temps plein et a été jugé admissible à une aide de n'importe quel programme de prêts ou de bourses fédéral ou du RAFEO, et tout étudiant qui a présenté une demande à l'aide du seul formulaire visant la réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario et a obtenu cette réduction.*

Proportion d'étudiantes et étudiants inscrits à l'établissement qui reçoivent une aide du RAFEO	Nombre d'étudiants	Pourcentage
La proportion des étudiants inscrits à La Cité Collégiale qui reçoivent une aide du RAFEO en 2015-2016 est de	1 638	40,30

Renseignements supplémentaires

Décrivez la méthodologie, les sondages et les mises en garde, ainsi que tout autre renseignement relatif aux chiffres fournis ci-dessus (en 600 mots maximum).

Le Collège accueille également des étudiants provenant de l'extérieur de l'Ontario, en particulier du Québec et du Nouveau-Brunswick. Approximativement, 650 étudiants ont recours à de l'aide financière offerte dans leur province d'origine. Ainsi, le nombre total d'étudiants qui reçoivent de l'aide financière s'élève à 2450.

4. Choix de programmes

Cette composante rend compte de la variété des programmes, des effectifs et des titres offerts, ainsi que des domaines correspondant aux forces et aux spécialités de l'établissement, y compris les mandats en matière de formation professionnelle.

- a. Concentration d'inscriptions à temps plein* aux collèges par groupe professionnel et par titre de compétence
- b. Part des inscriptions à temps plein par groupe professionnel et par titre de compétence que détient l'établissement dans l'ensemble du système

* **DÉFINITION** : L'effectif désigne le nombre non vérifié d'inscriptions à temps plein d'étudiants admissibles au financement en 2015-2016 déclaré au 1er novembre 2015 par les collèges de l'Ontario financés par les fonds publics dans le rapport des données statistiques sur les inscriptions collégiales du Ministère. L'effectif n'inclut pas les étudiants à temps plein, non admissibles au financement, inscrits en soins infirmiers, inscrits au programme Deuxième carrière, apprentis ou étrangers.

Groupe professionnel (titre de compétence)	# d'étudiants inscrit à un programme en tant que % du total d'étudiants inscrits à tous les programmes à La Cité Collégiale	Portion des inscriptions à La Cité Collégiale des inscriptions à l'échelle du système dans chaque programme
--	---	---

Reportez-vous à la liste complète ci-après :

Applied Arts - Advertising and Design (Advanced Diploma)	1,85	2,18
Applied Arts - Advertising and Design (Diploma)	2,19	4,71
Applied Arts - Child/Youth Worker (Advanced Diploma)	5,27	4,42
Applied Arts - Developmental Services Worker (Diploma)	2,29	5,91
Applied Arts - Education (Diploma)	5,41	3,00
Applied Arts - Fashion (Certificate)	0,02	4,55
Applied Arts - Fashion (Diploma)	0,64	1,26
Applied Arts - Law and Security (Certificate)	0,71	22,14
Applied Arts - Law and Security (Diploma)	14,62	5,94
Applied Arts - Media (Advanced Diploma)	0,20	0,22
Applied Arts - Media (Diploma)	4,31	3,70
Applied Arts - Preparatory/Upgrading (Certificate)	4,36	1,63
Applied Arts - Public Relations (Diploma)	1,80	23,32
Applied Arts - Recreation/Fitness (Diploma)	0,37	0,38
Applied Arts - Social Services (Diploma)	5,02	3,08
Applied Arts - Social Services (Post-Diploma Certificate)	0,76	3,56
Business - Accounting/Finance (Advanced Diploma)	3,27	3,08
Business - Business Computer (Certificate)	0,25	38,46
Business - Business Computer (Diploma)	1,06	2,53
Business - Business Legal (Diploma)	2,90	3,61
Business - Business Management (Advanced Diploma)	1,82	2,26
Business - Business Management (Certificate)	0,12	1,70

Business - Business Management (Diploma)	0,71	0,84
Business - Culinary Arts (Certificate)	0,34	1,69
Business - Culinary Arts (Diploma)	1,01	1,74
Business - Hospitality Management (Certificate)	0,22	3,47
Business - Hospitality Management (Diploma)	1,45	3,15
Business - Marketing/Retail Sales (Advanced Diploma)	1,08	2,65
Business - Marketing/Retail Sales (Certificate)	0,25	100,00
Business - Office Administration (Certificate)	0,34	2,11
Business - Office Administration (Diploma)	0,84	4,22
Business - Small Business (Advanced Diploma)	1,48	100,00
Business - Travel/Tourism (Diploma)	1,30	2,50
Health - Health - Miscellaneous (Diploma)	1,38	3,36
Health - Health - Miscellaneous (Post-Diploma Certificate)	0,54	7,86
Health - Health Technology (Advanced Diploma)	3,67	4,01
Health - Health Technology (Certificate)	0,34	1,77
Health - Health Technology (Diploma)	2,76	5,19
Health - Nursing Related (Certificate)	0,74	1,69
Health - Nursing Related (Diploma)	2,66	1,52
Technology - Architectural (Advanced Diploma)	2,58	5,44
Technology - Automotive (Diploma)	0,84	3,05
Technology - Chemical/Biological (Applied Degree)	1,30	37,32
Technology - Civil (Advanced Diploma)	1,62	2,20
Technology - Civil (Certificate)	0,44	2,47
Technology - Civil (Diploma)	0,57	1,61
Technology - Electronics (Advanced Diploma)	1,72	1,19
Technology - Electronics (Certificate)	0,66	2,60
Technology - Electronics (Diploma)	4,55	4,63
Technology - Mechanical (Advanced Diploma)	1,06	1,55
Technology - Mechanical (Diploma)	1,65	2,79
Technology - Resources (Certificate)	0,17	8,75
Technology - Resources (Diploma)	1,89	4,05
Technology - Technology Miscellaneous (Certificate)	0,59	3,40
Technology - Resources (Certificate)	0,07	2,94
Technology - Resources (Diploma)	1,20	2,51
Technology - Resources (Advanced Diploma)	0,47	3,92

c. Nombre d'apprenties et apprentis, taux de réussite et d'échec et financement annuel par métier	Nombre d'apprentis	Taux de réussite et d'échec	Financement annuel
--	---------------------------	------------------------------------	---------------------------

Métier (veuillez préciser)

Exam Prep	54	100,00	19 267,20 \$
Plumber	25	100,00	61 360,00 \$
Electrician - Construction and Maintenance	80	100,00	199 638,40 \$
Automotive Service Technician	24	100,00	43 962,96 \$
Refrigeration and Air Conditioning Systems Mechanic	5	100,00	6 065,60 \$
Hairstylist	3	100,00	8 563,20 \$
Brick and Stone Mason	15	100,00	33 134,40 \$
General Carpenter	17	100,00	35 795,68 \$
General Machinist	5	0,00	10 431,20 \$
Welder	5	100,00	9 204,00 \$
Child Development Practitioner	48	0,00	52 800,28 \$
Total	281		480 222,92 \$

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2015-2016 qui a contribué au maintien ou à l'amélioration des programmes. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considéré par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots maximum).

Au cours de la dernière année, le Collège a procédé à l'adaptation de programmes existants en fonction des orientations de la nouvelle carte de programmes en développant entre autres de nouveaux marchés de livraison en ligne; à savoir Préposé aux services de soutien personnel, Gestion d'immeuble, Pratiques contemporaines en éducation des adultes et en incluant plus de cours en ligne dans les programmes d'études. Pour répondre à un besoin réel dans le domaine agricole, La Cité a créé l'Institut de formation et de recherche agroalimentaire. Ce nouveau créneau en agriculture comprend quatre programmes postsecondaires. Poursuivant ses initiatives de développement de nouveaux programmes, les créneaux de l'optique et de la créativité ont été soumis au CA le 22 février 2016.

Résolution tournée vers la transformation de son approche pédagogique, le Collège a mis en œuvre l'intégration d'unité d'apprentissage (UA) dans l'élaboration de ces nouveaux programmes. Ayant révisé 26 programmes d'études en 2015-2016, certains ont également intégré des UA.

En plus d'intégrer de nouvelles occasions d'apprentissage expérientiel au sein de ses programmes d'études, le Collège a :

- . effectué 45 modifications de cursus
- . effectué 12 évaluations de programme
- . participé à 5 renouvellements d'agrément de programme
- . participé à 8 exercices de consultations locales et provinciales pour l'élaboration de normes
- . effectué 12 mises en œuvre de normes provinciales
- . effectué 5 suivis de mises en œuvre de normes provinciales
- . effectué 17 projets de validation d'unités d'apprentissage pour un programme entier dans le cadre du virage
- . effectué 4 projets pilotes de mise en commun de matières sous forme d'unités d'apprentissage
- . participé à 3 projets d'harmonisation intrasectorielle
- . participé à 1 projet majeur de transformation intrasectorielle

Soucieux de la qualité de ses programmes, le Collège participe à au moins 9 comités provinciaux sur la question.

5. Mobilité des étudiants

En vue de l'élaboration d'indicateurs EMS, le Ministère mettra au point des indicateurs à long terme pour le transfert des crédits en consultation avec le secteur par le truchement du Cadre de responsabilisation pour la transférabilité des crédits.

Dans le cadre de ce travail, un nouvel indicateur d'étudiant visé par le transfert de crédits a été introduit dans les rapports d'effectif de 2015-2016 pour les collèges et universités. Le Ministère collaborera avec le secteur en 2016-2017 pour améliorer cet indicateur afin de l'intégrer au rapport EMS à compter de 2017-2018.

Au cours des prochaines années, le Ministère s'attendra à des données plus exhaustives qui dresseront le profil des partenariats que nouent les établissements entre eux pour offrir aux étudiantes et étudiants toute une gamme d'occasions d'apprentissage s'inscrivant dans un système coordonné.

Cela peut notamment englober les indicateurs relatifs aux itinéraires permettant le transfert de crédits et les programmes conjoints ou de collaboration entre secteurs ou au sein même de ceux-ci, ainsi que des indicateurs concernant la satisfaction ou les résultats des étudiants visés par le transfert de crédits.

L'élaboration de ces indicateurs se fera en partenariat avec le secteur et le CATON.

Demandeurs de transfert de crédits et inscriptions au transfert de crédits

Le Ministère s'appuie sur les données suivantes tirées de l'enquête sur les résultats des diplômés des collèges après six mois pour documenter les dernières tendances en matière de transfert d'étudiants du collège à l'université.

Année	Nombre total de diplômés de La Cité Collégiale qui ont participé à l'enquête auprès des diplômés (A)	Nombre de diplômés de La Cité Collégiale qui ont participé à l'enquête auprès des diplômés et ont indiqué qu'ils étaient inscrits dans une université en Ontario six mois après l'obtention de leur diplôme (B)	Pourcentage diplômés de La Cité Collégiale qui ont participé à l'enquête auprès des diplômés et ont indiqué qu'ils étaient inscrits dans une université en Ontario 6 mois après l'obtention de leur diplôme ($B \div A \times 100$)	Nombre total de diplômés des collèges qui ont participé à l'enquête auprès des diplômés (C)	Nombre de diplômés des collèges qui ont participé à l'enquête auprès des diplômés et ont indiqué qu'ils étaient inscrits dans une université en Ontario six mois après l'obtention de leur diplôme (D)	Pourcentage diplômés des collèges qui ont participé à l'enquête auprès des diplômés et ont indiqué qu'ils étaient inscrits dans une université en Ontario 6 mois après l'obtention de leur diplôme ($D \div C \times 100$)
2011-2012	1 000	72	7,20	57 701	3 463	6,00
2012-2013	1 082	85	7,86	57 462	3 424	5,96
2013-2014	999	75	7,51	54 467	3 003	5,51
2014-2015	1 190	62	5,21	52 039	2 465	4,74
2015-2016	887	63	7,10	46 244	2 047	4,43

D'après les données de l'enquête sur les résultats des diplômés des collèges après six mois publiées en 2015-2016 (basées sur les diplômés de 2014-2015),	Pourcentage
le pourcentage des étudiants de La Cité Collégiale qui étaient satisfaits ou très satisfaits de leur préparation scolaire en vue de l'université	87,5
le pourcentage de tous les étudiants des collèges qui étaient satisfaits ou très satisfaits de leur expérience de transition vers l'université en Ontario était	89,3

REMARQUE : Le Ministère reconnaît qu'il s'agit d'un recensement ayant obtenu un taux de réponse d'environ 66 pour cent. Le Ministère reconnaît également que ces données ne tiennent compte que des diplômés ayant fait leur entrée à l'université dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme et ne reflètent donc pas l'ensemble des transferts d'étudiants du collège à l'université.

Faits saillants

Veuillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2015-2016 qui a contribué à faire en sorte que les étudiantes et

étudiants aient accès à toute une gamme d'occasions d'apprentissage s'inscrivant dans un système coordonné. Il peut notamment s'agir des itinéraires permettant le transfert de crédits et des programmes conjoints ou de collaboration entre secteurs ou au sein même de ceux-ci, de modifications apportées au soutien des étudiants considérées par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, ou de l'amélioration des délais de reconnaissance des crédits ou des titres de compétences (en 600 mots maximum).

Au 31 mars 2016, le Collège comptait 60 ententes d'arrimage avec 11 universités canadiennes et 3 collèges.

Université Saint-Paul

De nouvelles ententes ont été conclues avec l'Université Saint-Paul fondées sur le modèle 2 + 2 pour le programme collégial Techniques de travail social – gérontologie vers les programmes universitaires suivants : Communications sociales, Étude de conflits et Relations humaines et spiritualité.

Université Laurentienne

Un protocole d'entente a été conclu entre la Faculté de gestion de l'Université Laurentienne et les collèges La Cité et Boréal. En vertu de cette entente, les diplômés en Techniques d'administration des collèges obtiennent 57 crédits du Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) de l'Université Laurentienne.

Université Laval

Des passerelles ont été développées avec l'Université Laval pour les baccalauréats en agronomie, agroéconomie et en sciences et technologie des aliments. Les programmes du Collège qui bénéficient de ces ententes sont les suivants : Techniques agricoles – production animale, Techniques agricoles – production végétale et Gestion de la nutrition et des services alimentaires.

Université de Hearst

Plusieurs échanges ont eu lieu entre La Cité et l'Université de Hearst en 2015-2016 afin d'identifier les différents programmes d'études qui pourraient bénéficier d'ententes d'arrimage. Les programmes universitaires « Administration des affaires et gestion », « Études des enjeux humains et sociaux », « Service social » ainsi que « Psychologie » ont été ciblés.

Collège universitaire Glendon

La Cité a poursuivi un dialogue ouvert avec le Collège Glendon afin de négocier des ententes d'arrimage qui permettront un plus grand accès à de la formation en français dans la région du Grand Toronto. Un travail a débuté afin de développer une entente d'arrimage 2 + 2 entre le nouveau bac en communications de Glendon et les programmes en médias et communications de La Cité.

Mise en oeuvre des voies du diplôme vers l'apprentissage

Le Conseil sur l'articulation et le transfert de l'Ontario (CATON) a collaboré avec les collèges pour faciliter l'élaboration de plusieurs voies du diplôme vers l'apprentissage. Ces voies établissent les équivalences de formation entre les programmes menant à un diplôme en particulier ainsi que des exigences de formation en classe applicables aux programmes d'apprentissage connexes. La norme de formation du métier des programmes ci-dessous a été entièrement mise en oeuvre pour tous les étudiants qui entreront au premier semestre ou à la première année de ces programmes :

-
- Techniques des véhicules automobiles vers les niveaux I, II et III
- Technologie du génie mécanique vers mécanicien-monteur industriel, niveaux I, II et III
- Techniques de soudage vers le niveau I

Intervenant en parcours collégial

Depuis janvier 2016, trois personnes occupent le poste d'intervenante en parcours collégial. Ces dernières jouent un rôle pivot dans l'appui et l'encadrement de la clientèle étudiante de l'admission à l'inscription, en considérant tous les services qui peuvent faciliter le parcours scolaire des futurs étudiants et des étudiants actuels, dont l'aide financière et la reconnaissance des acquis (équivalence) et non scolaire (RDA).

Les intervenants en parcours collégial ont entre autres responsabilité d'offrir à l'étudiant le meilleur parcours répondant à ses besoins, de promouvoir la mobilité étudiante vers des études supérieures et de faciliter le transfert du dossier étudiant vers le nouvel établissement d'accueil.

Depuis leur embauche en octobre 2015, chaque intervenante a rencontré plus de cinquante personnes mensuellement. Rappelons que La Cité fait partie des collèges ayant le plus haut taux de transferts d'étudiants vers des études supérieures comparativement à sa population étudiante.

6. Viabilité financière

1. Surplus ou déficit annuel – (recettes – dépenses)	Montant	Valeur de référence	
Surplus ou déficit annuel	2 237 280	0	

2. Surplus ou déficit accumulé - (actif net non affecté + investissement dans des immobilisations)	Montant	Valeur de référence	
Surplus ou déficit accumulé	23 191 053	0	

3. Ratio de liquidité relative (actif à court terme)/(passif à court terme)	Montant	Valeur de référence	
Actifs à court terme/passif à court terme	1,45	1,00	

4. Ratio d'endettement (dette)/[(actif) - (ajustement selon les avoirs)]	Pourcentage	Valeur de référence	
Dette/actif	20,43	35,00	

5. Ratio du service de la dette (frais d'intérêts + paiements de capital)/(recettes)	Pourcentage	Valeur de référence	
Service de la dette totale/recettes	1,63	3,00	

6. Ratio de l'actif net aux dépenses (actif net)/(dépenses)	Pourcentage	Valeur de référence	
Actif net/dépenses	108,43	60,00	

7. Ratio du revenu net aux recettes (recettes - dépenses)/(recettes)	Pourcentage	Valeur de référence	
Le bénéfice net aux recettes	2,30	1,50	

Faits saillants

Veillez indiquer un ou plusieurs faits saillants démontrant l'engagement continu de La Cité Collégiale en matière de viabilité financière.

La mise en oeuvre du programme de gestion des risques s'est poursuivie en 2015-2016. Ce programme comporte un profil de cinq risques pouvant avoir un impact sur l'atteinte des objectifs stratégiques du *Plan stratégique 2013- 2018*, soit VISION 2018 Ces risques portent sur :

-
- la compréhension du marché ;
- les services aux étudiants ;
- les modes de livraison ;
- la gestion des connaissances ;
- la budgétisation et la planification.

Un projet pilote portant sur un des cinq risques incluant les stratégies d'atténuation a été effectué au cours de l'année.

Le Collège vise l'optimisation de ses ressources en utilisant des mesures financières et d'efficacité administrative comparable en vue d'établir une structure de coûts viables à long terme pour accroître la capacité du Collège afin qu'il puisse faire face aux défis de l'avenir. C'est dans cet ordre d'idées que les outils suivants ont été développés et mis en oeuvre à l'été 2015 :

-
- **Estimateur** pour permettre l'analyse des coûts réels. Il fut utilisé pour l'analyse de la rentabilité des programmes à la fin de l'exercice 2015. L'outil a démontré que certaines dépenses devront être revues et redistribuées à la fin de chaque exercice pour refléter le coût réel du programme.

Amélioration continue à la suite de la rétroaction des utilisateurs.

- **Simulateur** pour permettre l'analyse suite à des simulations de rentabilité des programmes. L'outil fut utilisé pour la planification et l'évaluation de la rentabilité de 5 nouveaux programmes. L'outil est aussi utilisé pour des simulations sur les programmes existants.

D'autres initiatives ont été réalisées et ont eu d'excellents résultats :

-
- Augmentation de 26 % de la contribution de La Cité des affaires, l'unité entrepreneuriale du Collège, comparativement à sa cible
- Augmentation de 72 % du nombre d'inscriptions en équivalent à temps plein, comparativement à l'an passé, au Centre de formation continue et en ligne

La Cité poursuivra ses projets d'immobilisation grâce à un investissement de 10 millions de dollars de la part du gouvernement provincial pour contribuer à la construction de Place La Cité, futur centre d'innovation et d'entrepreneuriat.

Le Collège a également reçu un financement de 1,8 million de dollars pour l'amélioration des installations d'apprentissage ainsi que l'offre de nouveaux programmes de préapprentissage au Centre des métiers Minto, campus Alphonse-Desjardins, à Orléans

Enfin, la firme indépendante Deloitte a effectué l'audit des états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2016, principalement quant à la fidélité de la présentation de l'information financière contenue, et aux termes de cet exercice, une opinion sans réserve a été émise.

7. Attestation

En transmettant ce rapport au Ministère :	Case à cocher
La Cité Collégiale confirme que tous les renseignements fournis au Ministère à l'intérieur du rapport EMS 2015-2016 sont exacts et ont été approuvés par le recteur de La Cité Collégiale.	<input checked="" type="checkbox"/>

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapport EMS 2015-2016 de La Cité Collégiale, veuillez communiquer avec :	Information
Nom :	Lise Frenette
Téléphone :	613-742-2493
Courriel :	lfrene@lacitec.on.ca

Veuillez indiquer l'adresse, sur le site Web de La Cité Collégiale, où une copie PDF de ce rapport EMS 2015-2016 sera publié après son approbation par le Ministère.	Information
Site Web:	www.collegelacite.ca